

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2021)
Heft: 4

Artikel: Femmes, en avant marche!
Autor: Sigg, Babette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



NdlR : Cet article est une version adaptée de l'article « En avant, mars ! » paru dans le magazine *Annabelle* du 25.06.2021. Il paraît avec l'accord de l'auteure ainsi que de la publication.

Femmes dans l'armée

Femmes, en avant marche !

Babette Sigg

Présidente des Femmes PDC Suisse

A l'ouverture de la session parlementaire du 29 novembre 1971, le premier président, le républicain Eduard von Waldkirch, 81 ans, s'est adressé aux parlementaires élus : « *Je suis convaincu que vous vous acquitterez d'un grand nombre de tâches au moins aussi bien que les hommes* ». Pour cela, il a été qualifié « d'une étonnante tolérance » dans les médias. S'agissait-il même de paroles prophétiques ? Après cinquante ans de suffrage féminin, il est devenu clair que les femmes ont leur mot à dire en politique sans que le monde, comme on le craignait, ne s'effondre. Au contraire.

Qu'il soit actif dans les commissions des communes, dans les cantons, au niveau national ou en tant qu'électeur tout aussi actif. Quiconque prend l'effort et visite le foyer pendant les sessions remarquera que l'inclusion ne se propage pas à un rythme astronomique, mais elle se propage certainement. Hormis leur tenue vestimentaire et le fait que certaines d'entre elles sont parfois traitées de manière inappropriée et suggestive par leurs collègues, nos femmes parlementaires ne diffèrent en rien des parlementaires masculins. Le fait que certaines d'entre elles, de par leur fonction, soient spécifiquement engagées en faveur des questions féminines est, du point de vue des femmes, à remercier, car il reste encore beaucoup à améliorer en termes de protection vieillesse, de l'égalité des genres ou encore en matière de politique salariale. Au fond, sous la coupole du bâtiment Palais fédéral, comme dans « la vie à l'extérieur », ce qui compte c'est la personne et non le sexe, la compétence professionnelle et non l'offensive de charme, le résultat et non la grande gueule. Homme ou femme ? Dans ce contexte, cette question devrait progressivement devenir de moins en moins importante.

En comparaison internationale, nous sommes en retard en matière d'inclusion des femmes. Mais le thème est arrivé depuis longtemps dans les affaires et le monde politique l'a remarqué aussi : les équipes mixtes ont plus de succès. Là où les femmes participent, le ton est

un peu moins dur, là où les femmes (co-) investissent, l'accent est souvent mis sur la durabilité, là où les femmes participent à la discussion, une perspective différente est parfois présentée. La pression sociale sur le système issue du passé grandit. L'inclusion des femmes, pas seulement l'intégration, se fait de plus en plus, souvent complètement inaperçue, mais elle a souvent besoin d'un coup de pousse de l'extérieur. En 1971, le Conseil fédéral n'était pas encore convaincu de la cause, du droit de vote des femmes. Mais il voulait signer la Convention des droits de l'homme. Or cela n'aurait guère été possible sans l'inclusion des femmes dans le corps électoral. Même aujourd'hui, il y a encore des pommes aigres à distribuer.

Ainsi, bien qu'avec un grognement, les sociétés cotées en bourse de plus de deux cent cinquante salariés doivent se plier aux critères de référence des conseils d'administration et de gestion des grandes entreprises décidés par le Parlement : à savoir, remettre un rapport annuel sur le nombre de femmes dans les conseils d'administration. Sans sanctions ni menace de quotas, remarquez. Entre nous, c'est un tigre édenté - mais quand même ! Cela crée un effet de signal.

« Je l'ai toujours fait comme ça, et ça va très bien... », plus personne ne marque des points avec cela - ni en politique, ni auprès des entreprises et organisations, ni auprès du Gouvernement fédéral. Ce sont les meilleurs qui gravissent les échelons - hommes ou femmes. Cela est peut-être vrai dans l'administration, mais dans l'armée ? La proportion de femmes est actuellement la même que les grandes entreprises qui emploient plus de deux cent cinquante personnes - soit un peu moins d'un pour cent. Pourquoi donc ? La question se pose, d'autant plus que le service militaire a beaucoup changé ou s'est beaucoup amélioré aux yeux des citoyens au cours des dernières décennies. Cela ne veut pas dire des couettes au lieu de couvertures en laine qui grattent ou des buffets du matin au lieu de pain rassis. Non, l'armée s'est transformée en -semble-t-il de l'extérieur- une institution moderne



qui apporte aussi des avantages et est définitivement attrayante pour les femmes dans leur carrière, que ce soit comme militaire de carrière ou dans la vie civile. Rien que le réseau est inestimable. L'expérience de gestion est imbattable. Indépendamment des possibilités de se mesurer et de se comparer à ses pairs, ce qui est aujourd'hui difficilement envisageable dans la vie civile.

Sauf dans le sport. Les slogans « plus vite - plus loin - plus haut » sont toujours considérés comme la porte d'entrée vers la qualification militaire et nombreux sont ceux qui s'inquiètent de devoir payer la taxe d'exemption. Avez-vous eu assez de pratique pour le test de force de base ? Equilibre ok ? La vitesse est-elle suffisante pour le sprint ou l'épreuve d'endurance progressive ? Pourquoi ? Pourquoi est-ce si crucial ? Les capacités athlétiques ne sont-elles pas excessivement pondérées ? Au mieux, excluez-vous les femmes un peu moins sportives au départ et leur faites-vous peur ? Les femmes peuvent être une minorité dans l'armée ; dans la vie civile, cependant, contrairement à d'autres soi-disant minorités, elles constituent la majorité. C'est en effet un énorme potentiel inexploité. L'armée sert principalement notre sécurité à tous. Et la sécurité est -c'est le slogan de notre armée- également féminine. Les femmes ne sont pas seulement aptes à de nombreuses fonctions, notamment dans les missions de soutien à la paix ou dans les services médicaux, pour lesquelles elles sont carrément prédestinées. Pour être autorisées à faire le service militaire, il y a bien sûr des obstacles pour maintenir la qualité. Mais si les obstacles étaient différents, la composition de notre armée pourrait également sembler différente. Ce qui ne veut en aucun cas dire que les femmes ne doivent pas faire partie des troupes combattantes ! Et cela, veuillez le noter, dans des vêtements appropriés et adaptés au corps - tout comme dans le sport, où les vêtements sensibles au genre ont toujours été la norme. Il est tout simplement impossible d'obtenir des performances maximales si la combinaison de camouflage est trop large et trop longue et que le soutien-gorge de sport n'est pas prévu. Le rapport du groupe de travail de la DDPS « Les femmes dans l'armée » de mars de cette année montre clairement la nécessité d'agir et précise en même temps l'inclusion des femmes comme objectif de l'armée.

Cependant, tous les efforts ne servent à rien si l'institution « armée » veut fondamentalement faire beaucoup d'efforts

pour inclure les femmes, mais s'arrête à l'intégration et ne passe pas à l'étape suivante. La volonté d'illustrer cette inclusion en tant que supérieur n'est pas rare. En dehors de l'armée, nous entendons parfois parler de discrimination, d'injustice, d'obstacles et de blagues grossières dans la vie quotidienne de l'armée auxquelles les femmes et les hommes sont exposés à travers les médias. Peu importe à qui : ça ne marchera pas. Le respect est un devoir. Tant qu'un supérieur se moque du comportement de ses soldats, de ses agents de sécurité, de ses officiers, la volonté des femmes de vouloir faire le service militaire n'augmentera pas. En cas de déraillement, des sanctions claires sont nécessaires pour les discriminateurs : des sanctions qui se veulent dissuasives.

Comment recruter, comment attirer l'attention sur l'armée chez les jeunes femmes ? A l'instar des cours d'entretien ménager, appelés « Husi », que nos enfants doivent suivre à quatorze et quinze ans (et dont ils oublient bien entendu immédiatement le contenu), les journées d'information organisées par l'armée ont également peu d'effet. Elles n'ont pas non plus la réputation d'être particulièrement « pétillantes ». Une bien meilleure alternative, que les jeunes femmes et hommes aiment poursuivre, sont les comptes Instagram de (principalement) jeunes femmes soldats. Ceux-ci laissent le monde participer à leurs expériences et montrent ainsi une image assez réaliste de l'armée. Ces actions diffusées vers le monde extérieur via les réseaux sociaux sont certainement prometteuses pour le recrutement.

Pourquoi alors ne pas introduire tout de suite le service obligatoire pour les femmes ? En cours d'égalité, ce modèle doit être reconsidéré au moins à moyen terme. Ce qui est encore totalement inacceptable aujourd'hui pour beaucoup de « vieux combattants » à droits égaux (double et triple fardeau pour les femmes, puis service militaire ? est-ce encore possible ?) n'est pas un cauchemar pour beaucoup de jeunes. Vous avez grandi plus détendu avec les questions d'égalité des sexes. Pour beaucoup de jeunes hommes, il s'agit bien entendu, en cas de paternité plus tardive, de réduire la charge de travail, de soulager leurs épouses et ainsi de leur permettre de poursuivre leur formation ou de servir la société, comme le font les militaires. Le service pour tous - ou pour aucun, ce serait la conséquence, ce serait l'égalité réelle. Non, n'abolissez pas l'armée, ce n'est pas du tout le sujet de discussion. Mais repensez-le de manière à ce que les femmes soient heureuses de s'inscrire pour servir dans l'armée. Beaucoup de femmes. Il faut un tiers de femmes pour que le changement de culture, comme dans notre Parlement par exemple, soit durable.

Vivez l'inclusion et montrez l'exemple. Pour rendre notre armée plus féminine, mais en aucun cas plus douce : mais mieux. Les équipes mixtes sont tout simplement plus performantes. Cela inclut également les femmes en grand nombre dans l'armée. Voulons-nous réaliser cela ensemble ?

B. S.